

SOU MIS PAR

Irmgard

ON

03/06/2015

★ ★ ★ ★ ★

Keine Stimmen

Financement de la jeunesse



Personne ne contestera que le travail avec les enfants, les jeunes et les adolescents a un coût. Mais qui doit payer ? Les animateurs de jeunesse ? La commune ? Des sponsors ? Ou simplement des donateurs ?

Quelques propositions pour le budget général de la jeunesse

- Contributions mensuelles régulières de la paroisse
- Contribution fixe annuelle de la commune
- Contribution réglée par le budget communal
- Contributions sur demande de la Jungschar
- Offre de manifestations spéciales dans la commune avec la participation de la Jeune Chambre
- Combinaisons de propositions comme par ex :
 - Contribution fixe et offrande et actions de la Jeune Chambre
 - Contribution fixe et supplémentaire selon la proposition des jeunes

Il est peu judicieux que le matériel nécessaire soit généralement payé par les moniteurs. En cas de divergences au sein de l'équipe, cela peut avoir de graves conséquences pour le travail des jeunes. La bonne solution est que **la jeunesse gère sa propre caisse**. Celle-ci est alimentée par la paroisse. Les responsables mettent toutefois leurs dons à la disposition de la paroisse. Les responsables sont remboursés de leurs frais par la caisse des jeunes, mais la pratique montre que tous les frais ne sont de loin pas facturés par les responsables. Il est toutefois judicieux que les frais non remboursés soient comptabilisés comme dons et comme dépenses. Une telle manière de procéder permet de se faire une idée réelle des coûts et des dons pour un groupe de jeunes.

La jeunesse tient un livre de caisse et le présente au caissier de la commune pour qu'il le consulte lors de l'établissement des comptes annuels. Celui-ci peut intégrer les chiffres annuels dans les comptes globaux. Ainsi, les questions financières sont clairement réglées et peuvent être consultées à tout moment.

Il est tout à fait judicieux que l'ensemble de la jeunesse contribue également au financement. Ainsi, les jeunes et leurs parents sont conscients que la jeunesse a un coût. Il est unique dans le paysage associatif suisse qu'aucune cotisation annuelle ne soit prélevée auprès des participants/membres pour les activités de jeunesse extrascolaires. Seuls quelques groupes de jeunes connaissent cette situation, comme les scouts.

A quoi peut ressembler le budget financier d'un groupe de jeunes, respectivement ses recettes :

- Une contribution fixe mensuelle de la commune, par exemple de 3 francs par enfant, conformément au budget pour l'ensemble des activités de jeunesse de la commune.
- Moyens autofinancés de la Jeune Chambre par exemple par la fabrication de bougies, des actions de lavage de voitures, des fêtes de jeux, des interventions à Noël, des offrandes lors d'événements organisés par la Jeune Chambre dans la commune, etc.
- Subventions de la commune selon accord préalable pour des achats ou des événements spéciaux.

Veuillez noter que : Dans de nombreuses communes, la contribution ou les moyens pour des achats supplémentaires importants doivent généralement être demandés lors de l'inscription au budget. Les demandes ultérieures sont plutôt difficiles et entraînent un travail administratif correspondant.

Le matériel acheté est la propriété de la commune et aucun moniteur ne peut emporter quoi que ce soit à son départ, à moins qu'il n'ait mis certains matériels à disposition à titre de prêt.

Le financement de la formation et du perfectionnement des animateurs de jeunesse

La formation et la formation continue des responsables pour un bon travail de jeunesse doivent être une préoccupation de l'église. Il s'agit d'inciter les animateurs/trices à le faire. Un remboursement partiel des frais de formation par la commune renforce l'attitude positive et l'attachement des moniteurs/trices à la commune. De plus, c'est une forme de reconnaissance et d'appréciation de l'engagement par la commune. Il ne va pas de soi que des jeunes soient prêts à investir une partie de leurs vacances pour des camps de jeunes, des camps de Pentecôte, éventuellement des WE de jeunes et, par an, une semaine et 1 à 2 week-ends pour la formation. Nous pensons que cela devrait être optimisé par une contribution. Pour des raisons éducatives, nous soutenons le fait qu'il ne s'agisse pas forcément de la totalité du montant. Le BESJ estime qu'une indemnisation à hauteur de 50% des frais de cours est judicieuse, avec une pondération différente entre les élèves/étudiants et les personnes qui gagnent de l'argent. Le fait qu'une grande partie des moniteurs et monitrices n'ont pas de parents croyants et doivent assumer eux-mêmes les coûts des cours, même s'ils ne disposent pas encore eux-mêmes de revenus, plaide également en faveur d'une telle réglementation. Il arrive ainsi régulièrement que des participants à des semaines de formation économisent pendant des mois et pendant plus d'un an les frais de cours avec leur argent de poche.

La cotisation d'assurance

Les groupes de jeunes des églises Chrischona sont obligatoirement affiliés à l'assurance Jungchar. L'affiliation est facultative pour tous les autres groupes de jeunes. Mais comme environ 2/3 des groupes de jeunes sont affiliés à l'assurance, quelques réflexions se justifient ici. Qui doit, peut ou doit payer la cotisation annuelle ? La commune, le groupe de jeunes sur sa caisse, ou les parents ? Une réglementation uniforme ne sera guère possible, car les variantes de financement sont trop différentes. Si un groupe de jeunes est soutenu de manière relativement généreuse et qu'il a la possibilité de mener des actions financières spéciales, la contribution peut tout à fait être financée par la caisse des jeunes. Dans le cas contraire, cette tâche incombe à la commune. Une autre variante consiste à répercuter la cotisation d'assurance sur les parents, ce qui est en général possible sans problème si l'on est bien informé. La répercussion peut également se faire sur une base volontaire. Chaque année, les parents reçoivent une lettre amicale leur offrant la possibilité de payer volontairement cette cotisation. Un bulletin de versement est joint. La pratique a montré que cette méthode permet souvent de récolter plus que le montant nécessaire. Dans ce cas également, il convient de rechercher le dialogue ouvert. La question peut être abordée lors d'une réunion de parents d'élèves, par exemple.

La contribution communale à l'OFESJ

Elle est perçue différemment selon la dénomination. Cette contribution est une compensation partielle pour les services généraux du BESJ, dont les communes sont les premières bénéficiaires. Nous sommes d'avis que ces coûts doivent être entièrement supportés par la commune, et non par la caisse des jeunes ou même par les moniteurs eux-mêmes, comme cela arrive parfois.

Qui finance donc les frais occasionnés par les activités de l'Ameisli, du Jungschar et des adolescents ?

Un investissement judicieux dans le travail des jeunes et dans la formation des responsables est un bon placement, orienté vers l'avenir.

Gemeinde

Jung

X

X

X

X

Etapas pratiques

Comment le financement de la jeunesse est-il organisé ? La direction de l'église et l'équipe des jeunes remplissent indépendamment l'une de l'autre le tableau d'évaluation suivant. Les résultats sont ensuite comparés et discutés. Une discussion ouverte est importante (échelle de points de 1 à 6 ; 1 = très mauvais, 6 = très bon).

	<u>Leiterteam</u>
antrag	
durch Aktionen	
ldungskosten	
en	
die Gemeinde	
1 BESJ	

ert werden?

d dazu notwendig?

Références aux sources :

Contenu : Point fort de l'année 1993 "Commune", Peter Blaser, Siegfried Nüesch, Martin Bihr, Hansruedi Tanner, Ueli Obrist, Johannes Wallmeroth, Peter Schulthess

Copyright : www.besj.ch

Photo de couverture : Clipart avec l'aimable autorisation de la maison d'édition buch+musik ejw-service gmbh, Stuttgart - www.ejw-buch.de

Weitere Informationen

Categories

Direction et pédagogie

Tags

Travail des adolescents

Finances

Sponsors

Commune

Groupe de jeunes

Vieux

4 à 7 ans

8 à 12 ans

13 à 16 ans

Nombre de participants

Il n'y a pas de données disponibles.

Bible

Cette information manque.

Durée

Il n'y a pas de données disponibles.

Téléchargement du fichier

Pas de téléchargement de fichiers

KI Generierter Inhalt

Contenu

Categories

Tags

Vieux

Nombre de participants

Bible

Durée